



Cofinancé par
l'Union européenne


**PRÉFET
DE LA GUYANE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


cnes
CENTRE NATIONAL
D'ÉTUDES SPATIALES



Comité de suivi

FEADER

2014 - 2022



5 décembre 2024



Ordre du jour

1. Etat d'avancement du PDRG 2014-2022
2. Performance - évaluation
3. Clôture
4. Activités de publicité et communication

1 - Etat d'avancement du PDRG

FEADER Socle

Maquette V16
EU : 139 M€
CT : 187 M€

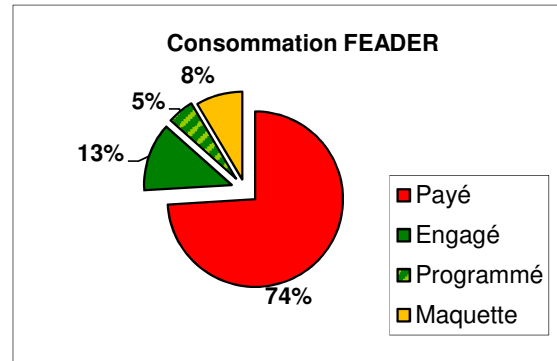
Programmation
EU : 128 M€
CT : 180 M€

Taux de programmation
EU : 92 %
CT : 96 %

% payé
FEADER/maquette
74 %
EU : 103 M€

Nombre de
dossiers

3 186



1. Etat d'avancement du PDRG

Point sur la programmation

FEADER Relance

Rappel de la Maquette V16
EU : 14,4 M€

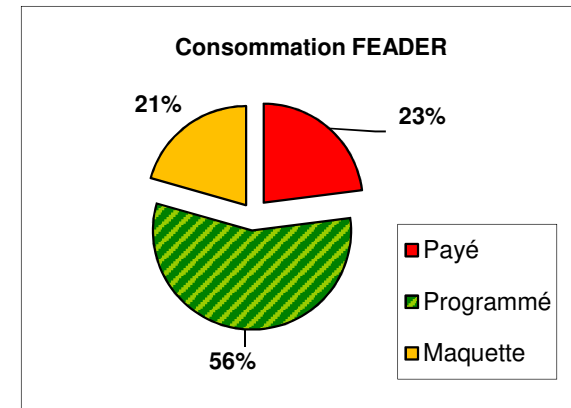
Programmation FEADER
RELANCE
EU : 11,4 M€

Taux de programmation
EU : 79 %

% payé FEADER/maquette
23%
UE: 3,3 M€

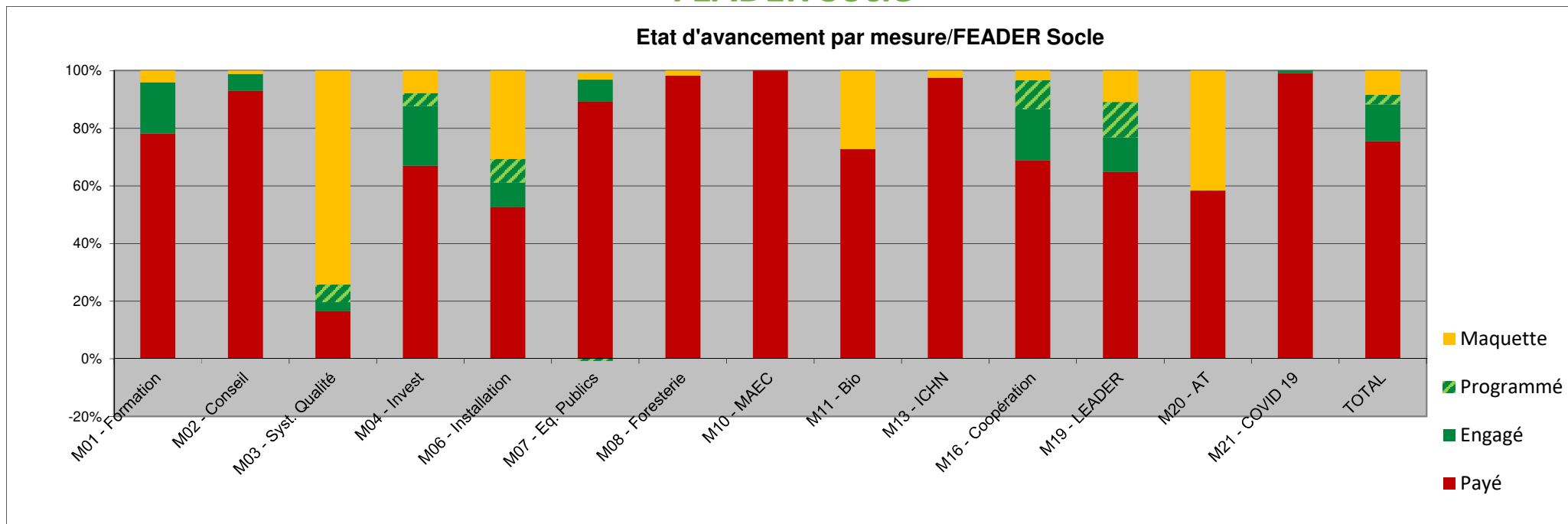
Nombre de
dossiers

70



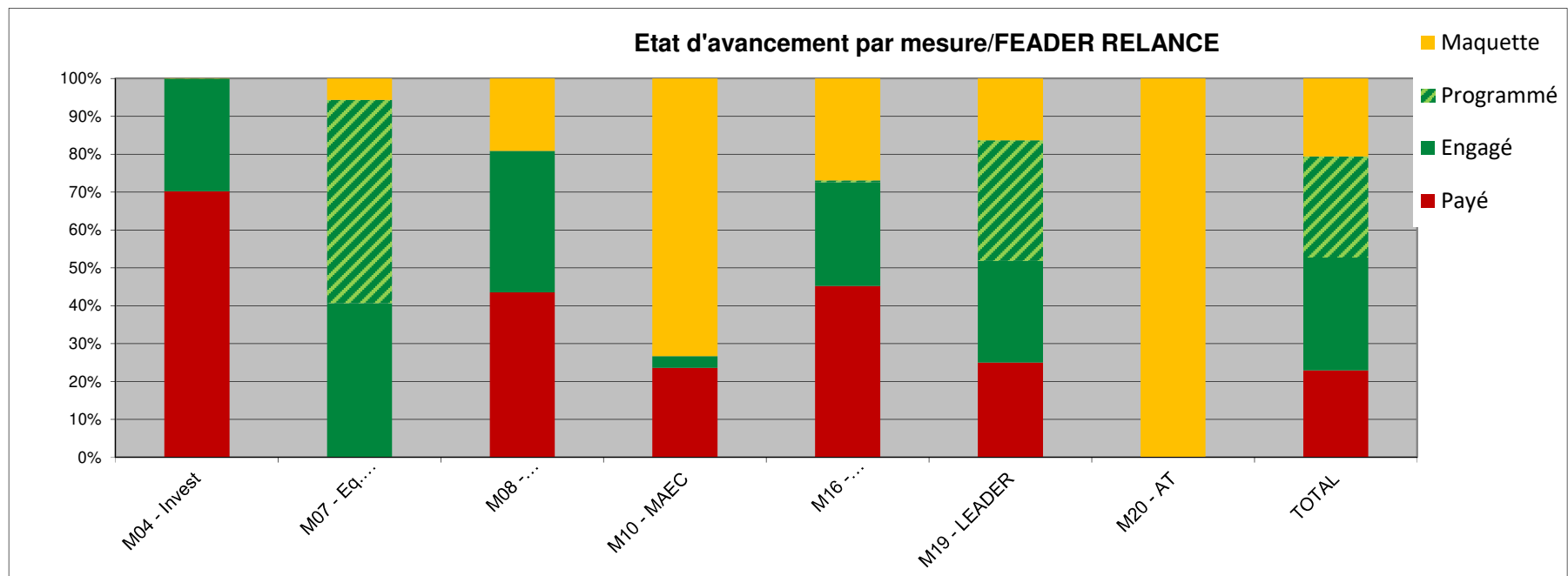


Etat d'avancement par mesure FEADER Socle





Etat d'avancement par mesure FEADER Relance



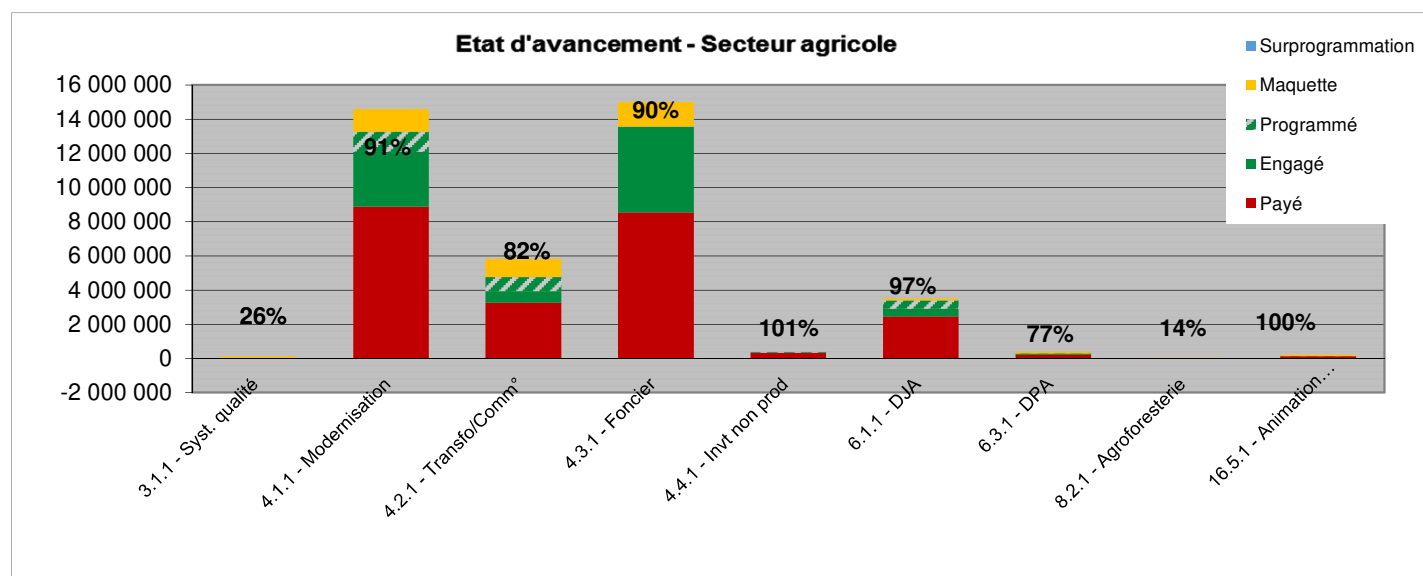
Agriculture (aides non-surfaciqes) et agroalimentaire

Partenaires financiers : MASA, CTG, CNES, ODEADOM

Comité technique : **COSDA (section 1)**



1. Etat d'avancement du PDRG



Prog : 35,7 M€
Payé : 23,8 M€

- **311**: de nombreux dossiers ont été désengagés suite à l'abandon des bénéficiaires
- **821**: agroforesterie - Un TO en lien avec les engagements MAEC et BIO avec des petits dossiers
- **611**: Le paiement du solde des DJA RDR3 est prévu dans le PSN sur le dispositif 75.04 « solde DJA ».

De plus les JA toujours en engagement sont éligibles au dispositif 73.15 « modernisation JA »

Relance

411 : 100% de l'enveloppe programmée pour 1,6M€ et 1 173 608 € payés à ce jour

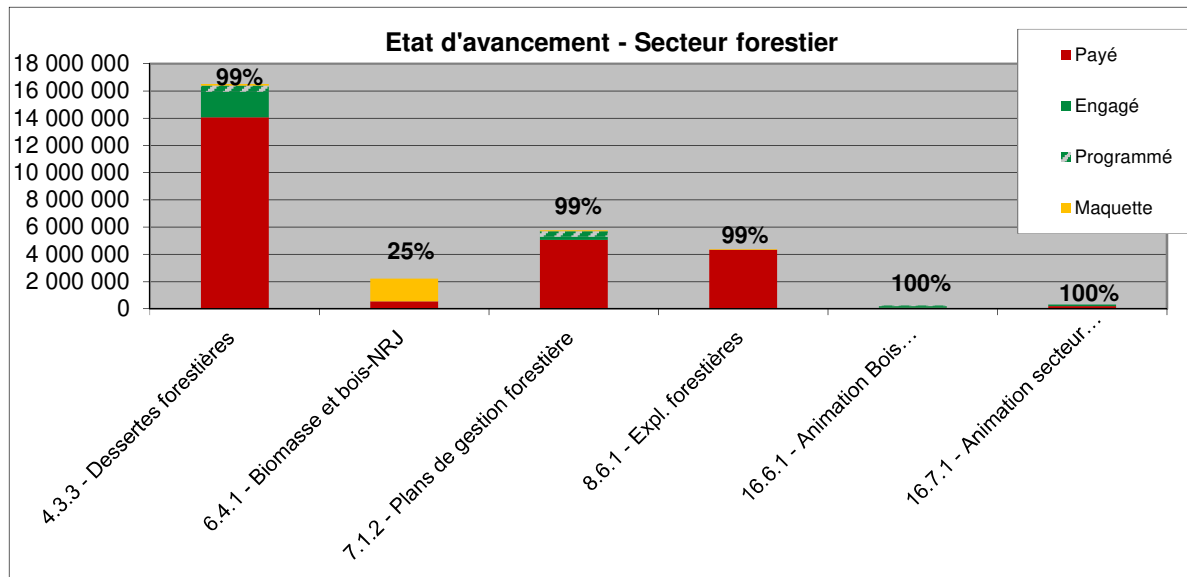
Forêt - Bois

Partenaires financiers : MASA, CTG, CNES

Comités techniques : CFB – Comité Forêt-Bois



1. Etat d'avancement du PDRG



- Prog : 28,5 M d'€
- Payé : 24,9 M d'€

➤ Un secteur actif où les mesures sont bien consommées dans la majorité des cas, notamment avec la mise en œuvre du CRFB.

➤ Les TO 433 et 712 sont les plus sollicités (avec plusieurs abondements depuis le début de la programmation). Les besoins y sont fort notamment pour la prochaine programmation 23-27.

➤ TO 641: 2 dossiers étaient en attente de programmation pour la totalité de l'enveloppe mais qui n'ont pas abouti à la fin.

Relance

861 : 81% de l'enveloppe programmée pour 1,1M€ et 609 k€ payés a ce jour

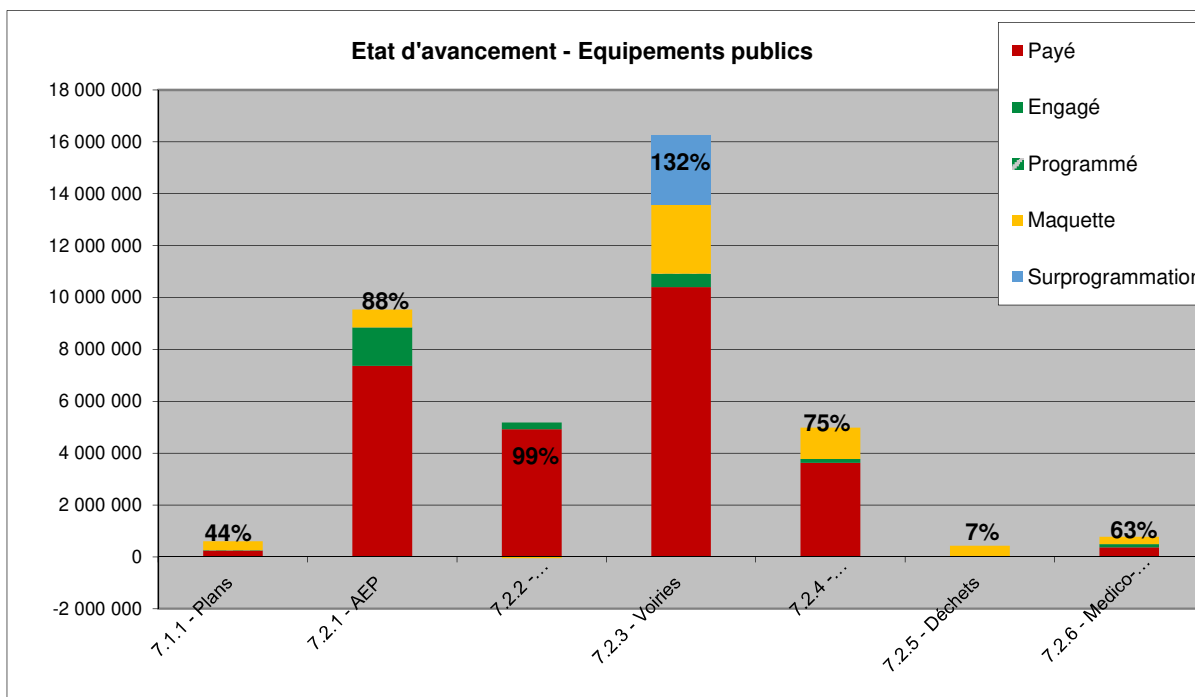
Equipements publics en zone rurale

Partenaires financiers : FACE, ONEMA, OEG, CTG, ADEME

Comité technique : GTEP



1. Etat d'avancement du PDRG



- Prog : 33,9 M€
- Payé : 26,9 M€
- 1 TO en sur-programmation du solde des dossiers - désengagement des crédits pour combler les besoins de fin de programmation.
- TO 725 – Un dossier programmé – mesure qui n’a pas eu de succès sur le PDR car il existe d’autres sources de financement (ADEME, Feder) également l’absence de compétence des communes en matière de déchets.
- TO 726 – CARRY OVER / 2 Dossiers sont concernés.

CHAR RELANCE:

PMI de GRAND SANTI:

Relance

726 : 94% de l’enveloppe programmée pour 5,1M€ pas de paiement à ce jour



CARRY OVER

➤ **TO 726** – 2 Dossiers sont concernés.

- CHAR RELANCE: 2 866 134,89 euros (2014-2020 Relance)
1 565 306,03 euros (2023-2027)
- PMI de GRAND SANTI: 119 666 euros en solde

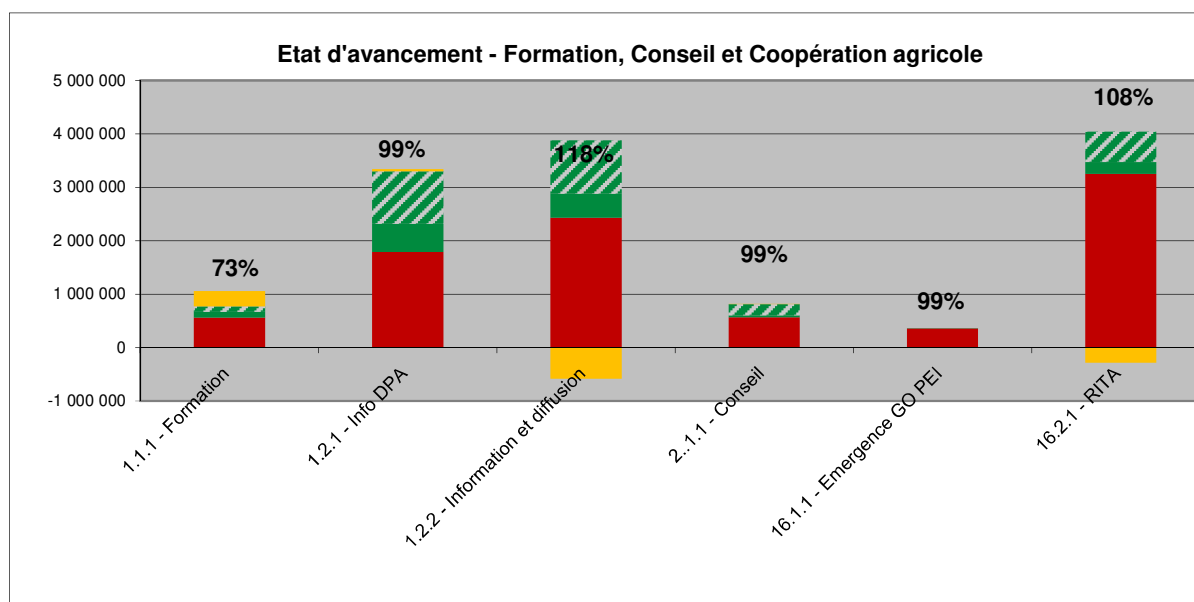
Formation Conseil Coopération agricole

Partenaires financiers : CTG, CNES, ODEDOM

Comité technique : COSDA



1. Etat d'avancement du PDRG



➤ Prog : 13,2 M€

➤ Payés : 8,96 M€

➤ **Mesure 1**

Fin de la programmation. La répartition entre les TO va être revue afin de correspondre à la programmation.

Prochain AAP déjà lancé sur le PSN

➤ **Mesure 16**

Un APP sur les mesures de coopération va être lancé pour la poursuite des actions une fois les outils RDR4 disponibles

Relance

1611 : 73% de l'enveloppe programmée pour 617 k€ et 381 k€ payés à ce jour

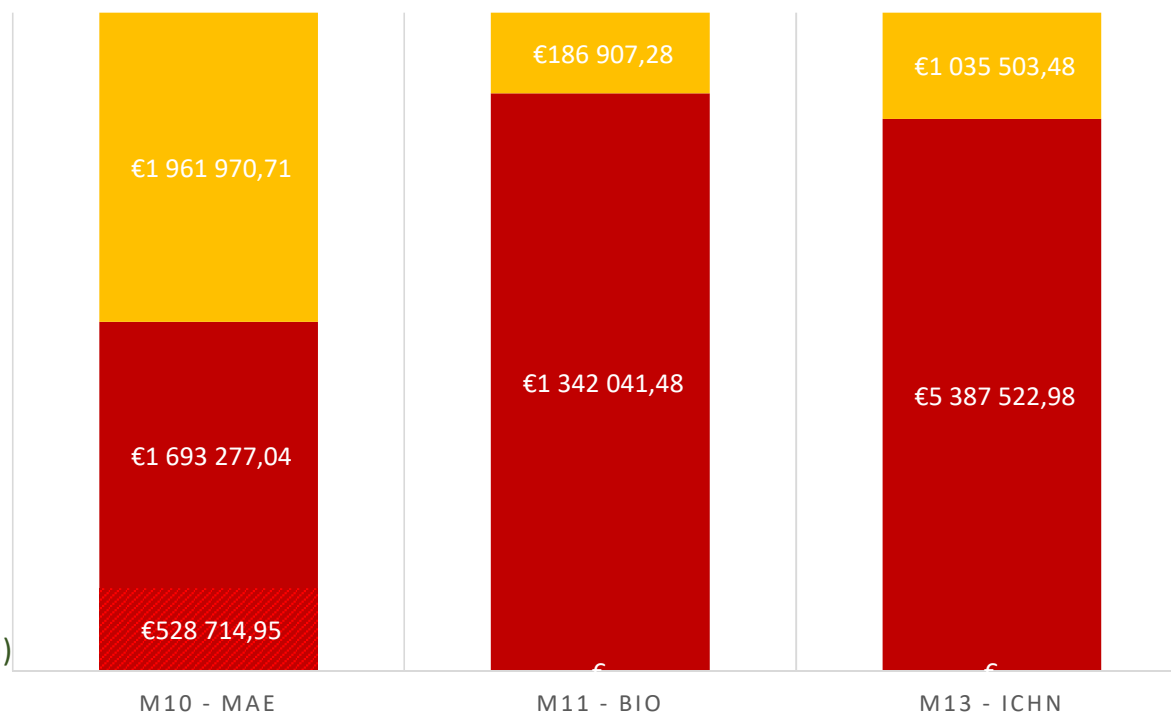
Agriculture - Aides surfaciques (MAE, Bio, ICHN)

Partenaire financier : MASA



1. Etat d'avancement du PDRG

■ EURI - payé ■ Socle - payé ■ Maquette (socle + EURI)



FEADER
12,1 M€

AIDE PUB.
2,1M€

Projets soutenus : 2 322

M10 – 622 (Socle) + 8 (EURI)

M11 – 361

M13 – 1 331

Pour la **programmation 23-27** c'est l'**Etat** qui est **Autorité de Gestion des mesures surfaciques** et de la mise en œuvre des campagnes annuelles de communication.

74% de consommation financière en moyenne
M11 = mesure la mieux consommée – 88%

Etat d'avancement – LEADER socle

Maquette V14 LEADER FEADER SOCLE
UE : 10,67 M€

Programmation FEADER
UE : 9,5 M€

Taux de programmation
UE : 89 %

% payé FEADER/maquette : 65%
UE : 6,9 M€

Nombre de dossiers
203

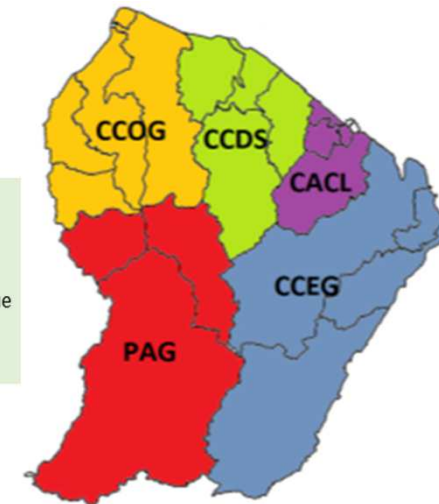


1. Etat d'avancement du PDRG

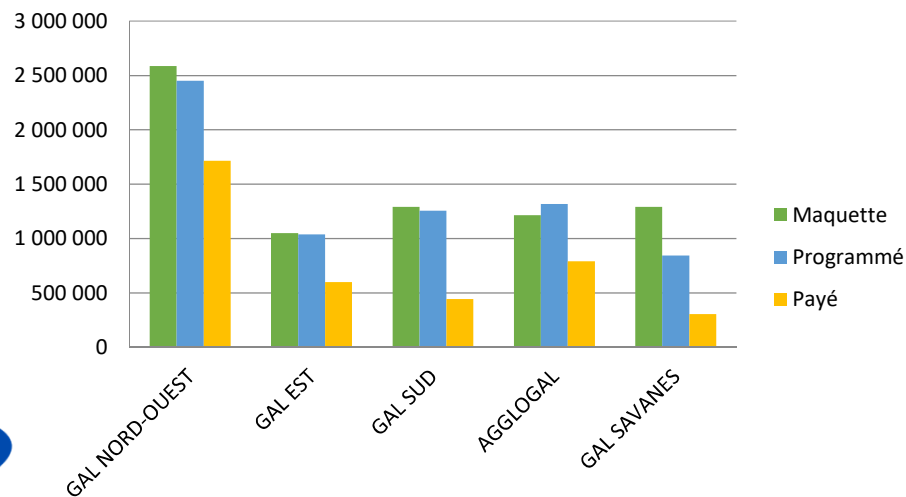
5 Groupes d'Action Locale (GAL)

Thèmes :

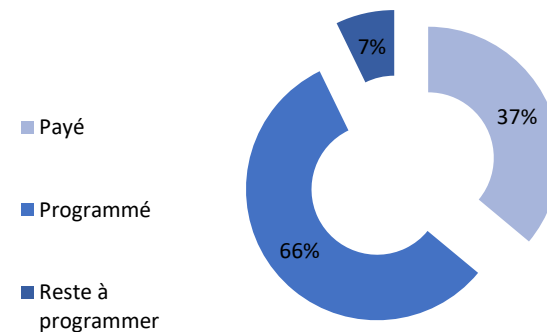
- ✓ Artisanat, tourisme, développement économique
- ✓ Patrimoine naturel et culturel
- ✓ Actions d'animations et d'aménagement



FOCUS opérations LEADER 1921



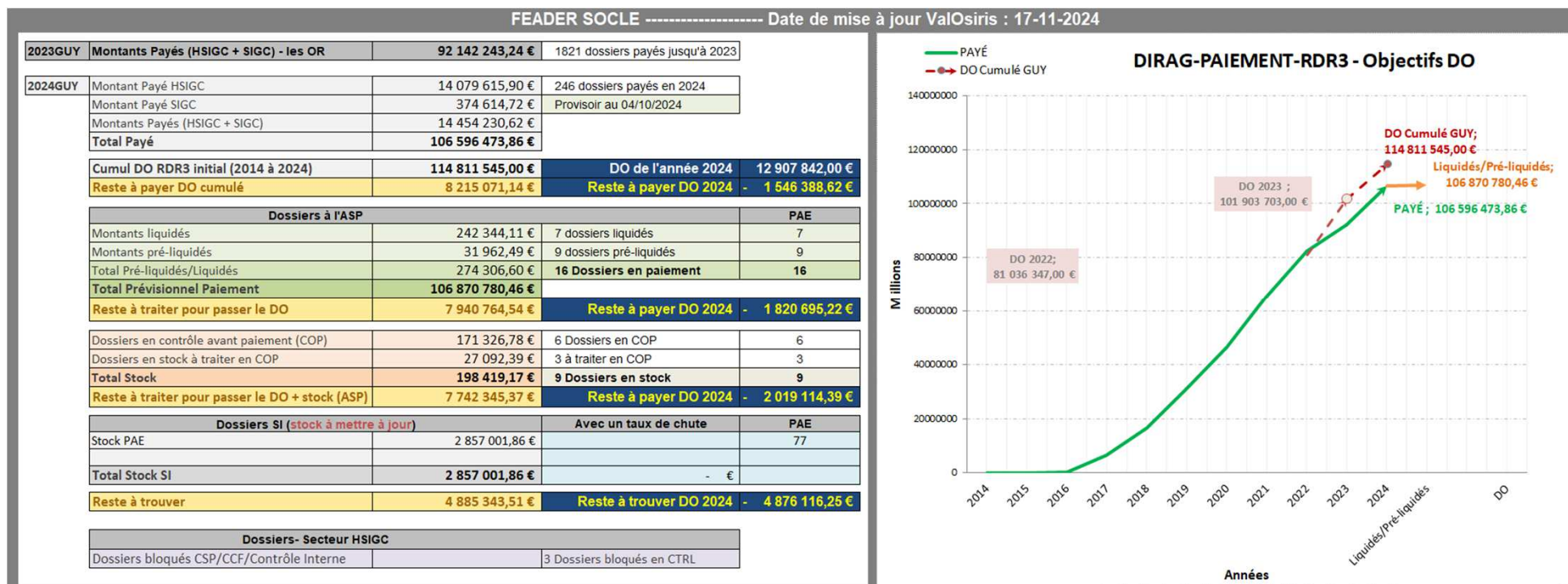
Etat d'avancement LEADER



Point sur le dégagement d'office – FEADER Socle



1. Etat d'avancement du PDRG



PLAN D'ACTION

Le DO 2024 a été atteint

- le SI dispose de 2 857 001 € en cours de traitement ou à l'ASP
- Il y a un reste à trouver de 4,8 M€

Tous les bénéficiaires ont été sollicités pour faire remonter leur demande de paiement.

Point sur le dégageement d'office – FEADER Relance



1. Etat d'avancement du PDRG

2024GUY	Montant Payé HSIGC	3 232 897,74 €	60 dossiers payés
	Montant Payé SIGC	528 714,95 €	Provisoire au 4/10/2024
	Total Payé (HSIGC + SIGC)	3 761 612,69 €	
	DO 2024	4 261 020,00 €	
	Reste à payer DO 2024	499 407,31 €	
Dossiers à l'ASP			
			PAE
Montants liquidés	238 118,89 €	5 dossiers liquidés	5
Montants pré-liquidés	91 696,92 €	2 dossiers pré-liquidés	2
Total Pré-liquidés/Liquidés	329 815,81 €	7 Dossiers en paiement	7
Total Prévisionnel Paiement	4 091 428,50 €		
Reste à traiter pour passer le DO	169 591,50 €		
Dossiers en contrôle avant paiement (COP)	- €	1 Dossiers en COP	1
Dossiers en stock à traiter en COP	- €	2 à traiter en COP	2
Total Stock	- €	3 Dossiers en stock	3
Reste à traiter pour passer le DO + stock (ASP)	169 591,50 €		
Dossiers SI (à mettre à jour)			
		Avec un taux de chute	PAE
Stock PAE	291 890,06 €		9
Total Stock SI	291 890,06 €	- €	
Reste à trouver	- 122 298,56 €	- 122 298,56 €	
Dossiers- Secteur HSIGC			
Dossiers bloqués CSP/CCF/Contrôle Interne		0 Dossiers bloqués en CTRL	

PLAN D'ACTION

- DO 2024 atteint
- le SI dispose de 291 890 € en cours de traitement ou à l'ASP

Tous les bénéficiaires ont été sollicités pour faire remonter leur demande de paiement.



Modification de maquette V15-V16

Version entrée en vigueur
le 2 octobre 2024

- **M4 – +30 000 € issus du TO 16.5.1**

Afin de répondre aux derniers besoins de programmation, l'AG comble l'écart de 30 000 € sur le TO 4.4.1 « Investissements agricoles non productifs », grâce à une partie du reste à programmer du TO 16.5.1 « Animation environnementale ».

- **M10 – -424 355 € et M11 – -575 645 € vers le TO 1311**

Pour rapprocher les enveloppes budgétaires (programme) des demandes réelles d'engagement dans le cadres des MAEC. Le nombre d'engagements générés s'avère plus faible que prévu, du fait notamment des contraintes techniques et montants attribués.

Les crédits restants de la M11 suffisent à financer les projets programmés et en cours de mise en œuvre, au titre du PDRG.

- **M13 – +1 000 000 € issus des M10 et M11**

Afin de financer la campagne ICHN 2024 sur la programmation 2014-2022, au lieu du PSN 2023-2027.

La stratégie de la M13 a été revue pour l'aligner sur la rédaction de la fiche intervention 71.09 "Paielements pour les zones soumises à des contraintes spécifiques en Guyane - ICHN ZSCS". Les bénéficiaires ne subiront ainsi pas de rupture de paiements, d'une programmation à l'autre ; d'autant plus que le nombre d'agriculteur effectuant leurs déclarations de surface est en augmentation constante depuis 2020.



Mesure 23: Aide supplémentaire aux états membres touchés par des catastrophes naturelles

- Bénéficiaires ayant subi une destruction d'au moins 30 % du potentiel de production.
- Soutien versé sous forme d'un montant forfaitaire: 42.000 EUR max par bénéficiaire.
- Taux de cofinancement pouvant aller jusqu'à 100 %.
- Part maximale de la contribution de l'UE: 10 % du Feader Socle du PDR des années 2021 et 2022 (hors EURI)

2 - Performance - évaluation



2. Cadre de performance du PDRG

2 alertes !

- Priorité 3 (M3 – Syst. de qualité) : « petits projets » longs et peu dotés
- Priorité 5 (M8 & M16 – Forêt/Bois) : existence de dispositifs « concurrents »

	Indicateurs de performance	Cibles 2025 (v. 16.2)	Programmé	Réalisé au 22/11/2024 hors EURI	% atteinte de la cible	% atteinte (prog/cible)
Priorité 2	Total des dépenses publiques P2	87,969,761.86 €	87,975,428.00 €	61,225,626.63 €	70%	100%
	Nombre d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (411/631_2A) + exploitations avec un plan d'entreprise/des investissements pour les JA (611_2B)	370	377	290	78%	102%
Priorité 3	Total des dépenses publiques P3	7,016,296.06 €	5,654,952.00 €	3,649,739.63 €	52%	81%
	Nombre d'exploitation agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux/circuits d'approvisionnement courts ou des groupements de producteurs (3A)	20	15	14	70%	75%
Priorité 4	Total des dépenses publiques P4	12,800,313.00 €	10,308,625.77 €	10,308,625.77 €	81%	81%
	Terres agricoles sous contrats de gestion qui contribuent à la biodiversité (4A) + amélioration de la gestion de l'eau (4B) + amélioration de la gestion des sols et prévention de l'érosion (4C)	5,238	4,591	4,591	88%	88%
Priorité 5	Total des dépenses publiques P5	3,057,450.32 €	1,266,176.54 €	864,463.54 €	28%	41%
	Nombre d'opérations d'investissements dans les économies d'énergie et l'efficacité énergétique (5B) + dans la production d'énergie renouvelable (5C)	4	5	4	100%	125%
	Terres agricoles et forestières sous contrats de gestion visant à promouvoir la séquestration/conservation du carbone (5E)	566	371	371	66%	66%
Priorité 6	Total des dépenses publiques P6	47,385,707.17 €	59,201,130.61 €	38,211,929.91 €	81%	125%
	Nombre d'opérations bénéficiant d'un soutien visant à améliorer les services de base et les infrastructures dans les zones rurales (6B et 6C)	93	56	56	60%	60%
	Population concernée par les GAL (6B)	75,000	75,000	75,000	100%	100%



2. Autres indicateurs de performance

	Indicateurs de performance	Cibles 2025 (v. 16.2)	Programmé	Réalisé au 22/11/2024 hors EURI	% atteinte de la cible	% atteinte (prog/cible)
Priorité 2	Nombre d'opérations dessertes bois d'œuvre (TO 4.3.3) en lien avec le DP2C	19	52	47	247%	274%
	Nombre d'opérations sur le TO 4.3.1 en lien avec le DP2B : accompagnement foncier, suivi planification, études, suivi pédo/topo ; dessertes aménagement agricole (création) ; dessertes agricoles (réfection) ; bornage	26	39	37	142%	150%
Priorité 3	Nombre d'opérations soutenues dans le secteur de l'industrie agroalimentaires (3A)	30	39	33	110%	130%
Priorité 4	Surfaces agricoles soutenues dans le cadre de la mesure 13 (ha)	7,000	8,088.62	8,088.62	116%	116%



2. Indicateurs T cibles

Nom de l'indicateur cible	Cible 2025 (v. 16.2)	Programmé	Réalisé au 22/11/2024 hors EURI	% atteinte de la cible	% atteinte (prog/cible)
T1 - Pourcentage des dépenses relevant des art. 14, 15 et 53 du règ. UE 1305/2013 dans le total des dépenses au titre du PDR (1A)	9.33%	11.41%	9.78%	105%	122%
T2 - Nombre total d'opérations de coopération soutenues au titre de la mesure de coopération (1B)	98	31	25	26%	32%
T3 - Nombre total de participants formés en vertu de l'art. 24 du règ. (UE) 1305/2013 (1C)	1098	1517	1517	138%	138%
T4 - Pourcentage d'exploitations agricoles bénéficiant d'un soutien au titre du PDR pour des investissements dans la restructuration ou la modernisation (2A)	6.01%	4.84%	3.59%	60%	81%
T5 - Pourcentage d'exploitations avec un plan d'entreprises/des investissements pour les jeunes agriculteurs soutenus par le PDR (2B)	1.67%	1.45%	1.25%	75%	87%
T6 - Pourcentage d'exploitations agricoles percevant un soutien pour participer à des systèmes de qualité, des marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts ou des groupements/organisation de producteurs (3A)	0.33%	0.40%	0.40%	120%	120%
T9 - Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysage (4A)	14.60%	5.58%	5.58%	38%	38%
T10 - Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (4B)	31.16%	12.53%	12.53%	40%	40%
T12 - Pourcentage des terres agricoles sous contrats de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (4C)	31.16%	12.53%	12.53%	40%	40%
T16 - Total des investissements dans la production d'énergie renouvelable (5C)	2,835,264.71 €	6,671,220.39 €	4,305,500.25 €	152%	235%
T19 - Pourcentage des terres agricoles et forestières sous contrats de gestion contribuant à la séquestration et à la conservation du carbone (5E)	0.017	0.011078595	0.011078595	66%	66%
T21 - Pourcentage de la population rurale concernée par les stratégies de développement local (6B)	88.73%	88.73%	88.73%	100%	100%
T22 - Pourcentage de la population rurale bénéficiant de meilleurs services/infrastructures (6B)	100.00%	88.73%	88.73%	89%	89%
T23 - Emplois créés dans les projets soutenus (Leader) (6B)	35		33.5	96%	



Calendrier de fin de gestion

RAPPEL DU CALENDRIER DE FIN DE GESTION PDRG 14-22

- ❖ 30 Avril 2025 : Date limite de réception des DP
- ❖ 30 juin 2025 : Date limite de transmission des DP à l'ASP
- ❖ 31 décembre 2025 : Réalisation des derniers paiements

3. Activité de publicité et de communication



Rappel de la stratégie 2014-2022

2

Objectifs principaux

1. Faire connaître les programmes
2. Faire connaître la CTG comme l'interlocuteur des fonds européens

Service Animation Communication

4 personnes

1 Espace

✓ Cayenne

4 principales activités

- ✓ Accueil aux porteurs
- ✓ Animation territoriale
- ✓ Communication
- ✓ Respect des obligations de publicité

Types d'actions de communication

- Accueil aux porteurs
- Session d'informations
- Liste des bénéficiaires
- Plaques / panneaux
- Affiches
- Site web et médias sociaux
- Insertion presse
- Spots radio



✓ Majorité des porteurs de projets redirigés à la DAAF (dispositifs agricoles)



Evolution de la communication

Du chiffre...



...Vers l'humain





3. Activité de publicité et de communication

Faire connaître les programmes

1 Accueil physiques, téléphoniques et échanges courriels

2 Mise en place de sessions d'informations territorialisées

08 Juin, 2022



Date limite des dépôts de demandes:
19/08/2022 12:00

AAP 111 « Formation professionnelle spécifique agricole, agro-alimentaire et agro-environnementale »

Cet appel à projet doit permettre de favoriser l'acquisition et l'amélioration des compétences et des connaissances des exploitants et salariés agricoles nécessaires à la création, à la gestion et au développement des entreprises agricoles. Les organismes devront mettre en place un programme de formation professionnelle continue : - à destination des exploitants (exploitants et conjoints...

En savoir +

APPELS EN COURS

Date limite des dépôts de demandes
29 juillet 2022 à 12h

AMI FEADER RELANCE - LEADER 2023-2027

Afin de préparer la nouvelle programmation LEADER 2023-2027, la Collectivité Territoriale de Guyane lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour identifier les territoires en vue d'élaborer une stratégie...

Voir tous les appels



Comité de suivi
FEADER
2014-2022



3. Activité de publicité et de communication

Faire connaître les programmes



3 Campagnes de valorisation

4 Rencontre des bénéficiaires





5 Des insertions presse

6 Des modules vidéo

7 Des spots radio



3. Activité de publicité et de communication

Valoriser les projets

Magazine Habitat

LE GAL EST OBJECTIF : DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE

ENTRE FLUVE ET FORÊT, LE SUD GUYANA, DES HOMMES ET DES RESSOURCES POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE

L'Europe vous accompagne dans vos projets!



- ✓ Interventions Radio Péyi et Guyane Première
- ✓ Campagne mailing/ SMS/ web
- ✓ Campagne sectorisée permanences ...

- ✓ Valorisation de projets
- ✓ Portraits de bénéficiaires ...



Web et les réseaux sociaux

- ✓ 1 site web
- ✓ 1 page
- ✓ 1 compte
- ✓ 1 mur
- ✓ 1 espace vidéo

Internet : www.europe-guyane.fr
 Facebook : EuropeEnGuyane
 Twitter
 Instagram
 You tube



Faire respecter les obligations de communication

1 Suivi des obligations de publicité

2 Fourniture d'un kit de communication

Europe-guyane.fr

- ✓ Fourniture de panneaux A3 ou A2 pour le FEADER
- ✓ Webinaire



Exemples de mise en application



Comité de suivi
FEADER
2023-2027

CTG - Pôle Affaires Européennes et Internationales
Maud MIRVAL

Pilotage-Gestion

Yana OTHILY

Département Pilotage et Information Europe

Stéphane FERBLANTIER

Aurélie PROTO

Marie AUGUSTE

Boris FREDOC

Soria HORN

Département Animation et Communication

Georgia LARANCE

Kelly CLET

Ruddy HO A SIM

Stella KASSONGO

Joël ASJEME

Département Qualité- Contrôle

Diane MICHAÏ

Nadié REGINA-MARIATTE

Stéphanie JOSEPH

Instruction

Aline CROISIC

Département FEADER

*Agriculture, Transformation, Coopération,
Formation*

Aurélien EMICA

Marine BERGEAUD

Orlance CETOUTE

Jameson DESIR

Anouchka QUARTAROLLO

Cindy THERESE

Wilan NENESSE

Département FEAMPA-FEADER

Equipements Publics, Forêt

Radiah HO-A-CHUCK

Frédéric ADJODHA

Monette CORANSON

Matthieu RADJOU

Claude CAJUSTE

Jonathan PLAISIMOND

Alyssa HO-CHONG-LINE

Charlotte SANA

Département FEDER-LEADER

LEADER

Dominique NERON

Fabiola FARNABE

Rosia ELFORT

Yesenia CERVIGON

Kenysa ELFORT

Cynthia HYPPOLITE

Joyce CABRERA

Stessy CHAND

Jolaine RENE

Autres interlocuteurs

ASP

Organisme
payeur

CTG

Services
métiers

DEAAF

Où trouver les informations et actualités ?

Site CTG : www.ctguyane.fr / www.europe-guyane.fr

Page Facebook : CTGuyane / EuropeEnGuyane

Compte X (ancien Twitter) : @CTdeGuyane / EuropeEnGuyane

Questions diverses



Contacts

Pôle Affaires Européennes et Internationales

*Merci pour votre
attention*



PAE - Collectivité Territoriale de Guyane



Collectivité Territoriale de Guyane
Cité Administrative Suzini (Bâtiment C)
97300 CAYENNE - Standard : **0594 27 59 50**
fonds-europeens@ctguyane.fr

Antenne PAEI à Saint-Laurent

4 rue Danton
97320 SAINT-LAURENT
Standard : **0594 56 60 70**
sac@ctguyane.fr

Financé par
l'Union européenne

